

Certificat

Fabrication de composition vinylique pour profilés de fenêtres en PVC

Le CSTB atteste de la constance de fabrication de la (des) composition(s) vinylique(s) citées en page 2 selon les prescriptions décrites dans le référentiel de certification QB34 "compositions vinyliques et sa fabrication pour profilés de fenêtres" en vigueur

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **FINSTRAL AG**
Gastererweg
IT-39054 UNTERINN RITTEN (BZ)

Usine **FINSTRAL AG**
IT-39040 KURTATSCH

le droit de fabriquer les compositions vinyliques pour la réalisation de profils de fenêtres en PVC dans l'usine ci-dessus, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



002/1011

Décision d'admission n°001/1011 du 11 mars 2019

Décision d'extension n°002/1011 du 26 juin 2023

Cette décision d'extension se substitue à la décision d'admission du 11 mars 2019

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

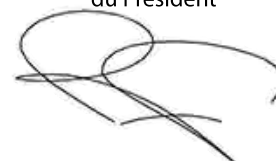
CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Selon la norme NF EN 12608.1
Constance de la performance de production des compositions vinyliques certifiées
Destinées aux profilés de fenêtres en PVC

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant :
Direction baies et vitrages
QB34@cstb.fr

Par délégation
du Président



Florian RASSE

Certificat

pour la(es) composition(s) vinylique(s) qualifiées(s) ci-après désignée(s) :

Référence	Code
FINSTRAL 011	354
FINSTRAL 012	420
FINSTRAL 013	468